#### REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

VILLE DE MOYEUVRE-GRANDE

- 57250 **-**



Conseillers Présents : 18
Procurations : 5

Date de la Convocation : 04.04.2019



# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2019 à 18 heures 30 Sous la Présidence de M. René DROUIN, Maire

<u>Etaient présents à l'ouverture de la séance</u>: Mmes-MM. René DROUIN, Roger TIRLICIEN, Virginie CISAMOLO, Franck ROVIERO, Pierre PANAROTTO, Jacqueline COR, Michel SUMERA, Fabienne ALBIOL, Gérard BARNABA, Florence FALETIC, Catherine WIRTH, Laurence VALLORTIGARA, Salvatore LACAVA, Florence PANAROTTO, Emilie THIBO. Denis FOERTSCH, Doris BARTOLETTI, Marianne CONTESE.

M. René MOLINARI donne procuration à M. Roger TIRLICIEN
Mme Fatima KHACHEI donne procuration à M. Franck ROVIERO
Mme Danièle GRABBHER donne procuration à Mme Marianne CONTESE
M. Lokmane BENABID donne procuration à Mme Virginie CISAMOLO
Mme Laura CHRISTMANN donne procuration à Mme Fabienne ALBIOL

Absent(e)s: Mme et MM Virginie DI GIANDOMENICO, David FANTONI, Rabah ZEBBAR

Monsieur le Maire ne prend pas au vote des délibérations 7-1-15, 7-1-6, 7-1-17, 7-1-18, 7-1-19, 7-1-20, 7-1-21, comptes administratifs du budget ville et des budgets annexes.

M. Denis FOERTSCH donne procuration à Monsieur René DROUIN à partir de 20 h 35 et prend part au vote jusqu'à la délibération 7-1-24.

Mmes Laurence VALLORTIGARA donne procuration à Monsieur Pierre PANAROTTO à partir de 21 h 30 et prend part au vote jusqu'à la délibération 1-4-41.

Mme – MM. Florence FALETIC, Salvatore LACAVA, Pierre PANAROTTO, ne prennent pas part au vote de la délibération 7-5-37 : subventions 2019 aux associations culturelles de la ville.

M. Gérard BARNABA ne prend pas part au vote de la délibération 7-1-36 : subventions 2019 aux associations sportives de la ville.

Affichée en mairie le 12.04.2019 Transmis en Sous-Préfecture le 12.04.2019

ODDE DU JOUR DU CONCEIL MUNICIPAL

#### ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10.04.2019

- Ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 10.04.2019
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26.03.2019
- Communication des décisions du Maire

**Point n° 7-1-13** 

Objet: APPROBATION DES COMPTES DE GESTION - EXERCICE 2018

#### **Budgets:**

- Principal
- Pompes funèbres
- ZAC Froidcul Les Jardins de Ségolène
- Lotissement commercial Pierre Bérégovoy
- Pôle de Services
- Lotissement l'Orée du bois II
- Bois et forêts
- Cœur de ville

Rapporteur: René DROUIN

**Point n° 7-1-14** 

Objet: Budget principal - Exercice 2018 - Adoption du Compte Administratif et

affectation des résultats.

Rapporteur: Franck ROVIERO

**Point n° 7-1-15** 

Objet : Budget ZAC Froidcul – Les jardins de Ségolène – Exercice 2018 – Adoption du

Compte Administratif et affectation des résultats.

Rapporteur: Roger TIRLICIEN

**Point n° 7-1-16** 

Objet: Budget Pôle de Services – Exercice 2018 – Adoption du Compte Administratif et

affectation des résultats.

Rapporteur: Franck ROVIERO

**Point n° 7-1-17** 

Objet: Budget pompes funèbres - Exercice 2018 - Adoption du Compte Administratif

et affectation des résultats.

Rapporteur: Franck ROVIERO

**Point n° 7-1-18** 

Objet : Budget Lotissement Orée du bois II - Exercice 2018 - Adoption du Compte

Administratif et affectation des résultats.

Rapporteur: Roger TIRLICIEN

**Point n° 7-1-19** 

Objet: Budget Lotissement Commercial Pierre BEREGOVOY – Exercice 2018 –

Adoption du Compte Administratif et affectation des résultats.

Rapporteur: Roger TIRLICIEN

Point n° 7-1-20

Objet: Budget Cœur de ville - Exercice 2018 - Adoption du Compte Administratif et

affectation des résultats.

Rapporteur: Roger TIRLICIEN

**Point n° 7-1-21** 

Objet: Budget Bois et Forêts - Exercice 2018 - Adoption du Compte Administratif et

affectation des résultats.

Rapporteur: Pierre PANAROTTO

**Point n° 7-1-22** 

Objet : Vote des taxes locales 2019 Rapporteur : René DROUIN

**Point n° 7-1-23** 

Objet : PARTICIPATION du Budget PRINCIPAL au Budget Pôle de service

Rapporteur: Franck ROVIERO

**Point n° 7-1-24** 

Objet: Vote du budget primitif 2019 - Budget PRINCIPAL

Rapporteur: Franck ROVIERO

**Point n° 7-1-25** 

Objet: Vote du budget primitif 2019 - Budget annexe: ZAC Froidcul - Les jardins de

Ségolène

Rapporteur: Roger TIRLICIEN

**Point n° 7-1-26** 

Objet : Vote du budget primitif 2019 – Budget annexe : Pôle de services

Rapporteur: Franck ROVIERO

**Point n° 7-1-27** 

Objet : Vote du budget primitif 2019 – Budget annexe : Pompes funèbres

Rapporteur: Franck ROVIERO

**Point n° 7-1-28** 

Objet : Vote du budget primitif 2019 – Budget annexe : Lotissement l'Orée du Bois II

Rapporteur: Roger TIRLICIEN

**Point n° 7-1-29** 

Objet: Vote du budget primitif 2019 – Budget annexe: CŒUR DE VILLE

Rapporteur: Roger TIRLICIEN

**Point n° 7-1-30** 

Objet: Vote du budget primitif 2019 – Budget Bois et Forêts

Rapporteur: Pierre PANAROTTO

**Point n° 7-5-31** 

Objet: subvention exceptionnelle au CMSEA

Rapporteur: Virginie CISAMOLO

**Point n° 1-4-32** 

Objet : Signature d'une convention avec l'association ARELIA pour la viabilité et le

nettoyage de quartiers de Moyeuvre-Grande

Rapporteur: Virginie CISAMOLO

**Point n° 7-5-33** 

Objet : programme d'actions 2019 de la politique de la ville de Moyeuvre-Grande

**Rapporteur: Virginie CISAMOLO** 

**Point n° 7-5-34** 

Objet : Dossier de demande d'aide financière Investissement 2019 pour l'acquisition de

matériel informatique auprès de la CAF de la Moselle

Rapporteur: Franck ROVIERO

**Point n° 7-5-35** 

Objet : Dossier de demande d'aide financière « Investissement 2019 » pour l'acquisition

d'un véhicule 9 places auprès de la CAF de la Moselle

Rapporteur: Franck ROVIERO

**Point n° 7-5-36** 

Rapporteur: subventions 2019 aux associations sportives de la ville

**Objet : Gérard BARNABA** 

**Point n° 7-5-37** 

Rapporteur : subvention 2019 aux associations culturelles de la ville

**Objet: Franck ROVIERO** 

Point n° 7-5-38

Objet : participations et subventions diverses – année 2019

Rapporteur : René DROUIN

**Point n° 5-4-39** 

Rapporteur: Attribution de compensation dérogatoire d'investissement – Communauté

de Communes du Pays Orne Moselle

**Objet: René DROUIN** 

**Point n° 1-4-40** 

Objet : Signature d'une convention de partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle d'une convention de partenariat pour le développement de la lecture publique.

Rapporteur: Franck ROVIERO

Point n° 1-4-41

Objet : Signature de la Charte Moselle Jeunesse 2019 – 2021 avec le Conseil

Départemental de la Moselle

Rapporteur: Franck ROVIERO

**Point n° 3-2-42** 

Objet : Cession de la propriété du Barrage de Beth au profit du SVEO

Rapporteur: René DROUIN

**Point n° 7-1-13** 

Objet: APPROBATION DES COMPTES DE GESTION - EXERCICE 2018

**Budgets:** 

- Principal
- Pompes funèbres
- ZAC Froidcul Les Jardins de Ségolène
- Lotissement commercial Pierre Bérégovoy

- Pôle de Services

- Lotissement l'Orée du bois II
- Bois et forêts
- Cœur de ville

Rapporteur: René DROUIN

Vu l'article L.2313.1 du Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par le Trésorier de Rombas, que les Comptes de Gestion établis par ce dernier sont conformes aux Comptes Administratifs de la commune (Budgets Principaux, Pompes funèbres, ZAC Froidcul – Les Jardins de Ségolène, Lotissement commercial Pierre Bérégovoy, Pôle de Services, Lotissement l'Orée du bois II, Bois et forêts, Cœur de ville),

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Trésorier.

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

D'approuver, pour le budget PRINCIPAL, les Comptes de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes aux Comptes Administratifs de la commune pour le même exercice (Budgets Principal, Pompes funèbres, ZAC Froidcul – Les Jardins de Ségolène, Lotissement commercial Pierre Bérégovoy, Pôle de Services, Lotissement l'Orée du bois II, Bois et forêts, Cœur de ville).

# Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

**Point n° 7-1-14** 

Objet: Budget principal – Exercice 2018 – Adoption du Compte Administratif et

affectation des résultats.

Rapporteur: Franck ROVIERO

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'adopter le compte administratif 2018 qui s'établit comme suit :

	Se	ction d'Investissement	Sec	tion de Fonctionnement
Dépenses		2.472.231,67€		7.501.224,10 €

Recettes		1.598.805,91 €		8.042.976,30 €
Résultat de l'exercice	D001	873.425,76 €	E002	541.752,20€
Résultat reporté N-1	E001	797.144,43 €	E002	1.643.131,48 €
Soit Résultat fin 2018	D001	76.281,33 €	E002	2.184.883,68€

D = Déficit E = Excédent

Vu les restes à réaliser constatés comme suit :

Dépenses d'investissement	1.223.540,33 €
Recettes d'investissement	308.921,13 €
Différence : déficit d'investissement	914.619,20 €

Vu le résultat de clôture excédentaire du compte administratif 2018 sur la section de fonctionnement de E002 : 2.184.883,68 € et déficitaire sur la section d'investissement de D001 76.281,33 €,

Et compte tenu de l'intégration du résultat par opération d'ordre non budgétaire suite à la liquidation du budget annexe EAU de 486.738,06 €.

Il convient d'affecter les résultats du compte administratif 2018 comme suit :

Affectation en réserves	Art. 1068	504.162,47€
Résultat d'investissement reporté	E 001	410.456,73 €
Résultat de fonctionnement reporté	E 002	1.680.721,21 €

## Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

------

**Point n° 7-1-15** 

Objet : Budget ZAC Froidcul – Les jardins de Ségolène – Exercice 2018 – Adoption du

Compte Administratif et affectation des résultats.

**Rapporteur : Roger TIRLICIEN** 

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

# Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'adopter le compte administratif 2018 qui s'établit comme suit :

	Se	Section d'Investissement		tion de Fonctionnement
Dépenses		1.362.636,05 €		1.362.636,05€
Recettes		1.362.636,05 €		1.364.083,05€
Résultat de l'exercice	001	-€	E002	1.447,00 €
Résultat reporté N-1	D001	1.362.636,05 €	E002	620,65 €
Soit Résultat fin 2018	D001	1.362.636,05 €	E002	2.067,65 €

D = Déficit

E = Excédent

Il convient d'affecter les résultats du compte administratif 2018 comme suit :

Résultat d'investissement reporté	D 001	1.362.636,05 €
Résultat de fonctionnement reporté	E 002	2.067,65 €

# Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

\_\_\_\_\_\_

**Point n° 7-1-16** 

Objet: Budget Pôle de Services - Exercice 2018 - Adoption du Compte Administratif et

affectation des résultats.

Rapporteur: Franck ROVIERO

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'adopter le compte administratif 2018 qui s'établit comme suit :

	Se	Section d'Investissement		tion de Fonctionnement
Dépenses		1.874,46 €		262.468,31 €
Recettes		21.576,73 €		504.983,22 €
Résultat de l'exercice	E001	19.702,27 €	E002	242.514,91 €
Résultat reporté N-1	D001	19.777,05€	D002	174.356,53 €
Soit Résultat fin 2018	D001	74,78 €	E002	68.158,38 €

D = Déficit E = Excédent

Vu les restes à réaliser constatés comme suit :

Dépenses d'investissement	4.217,40 €
Recettes d'investissement	1.849,00 €
Différence : déficit d'investissement	2368.40

Il convient d'affecter les résultats du compte administratif 2018 comme suit :

Affectation en réserves	Art 1068	2443,18 €
Résultat d'investissement reporté	D 001	74,78 €
Résultat de fonctionnement reporté	E 002	65.715,20€

Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

.....

**Point n° 7-1-17** 

 $Objet: Budget\ pompes\ fun\`ebres-Exercice\ 2018-Adoption\ du\ Compte\ Administratif$ 

et affectation des résultats.

Rapporteur: Franck ROVIERO

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

Le Conseil Municipal A l'unanimité

#### Décide

- D'adopter le compte administratif 2018 qui s'établit comme suit :

	Section d'Investissement		Section de Fonctionnement	
Dépenses		709,91 €		23.166,52 €
Recettes		1.255,00 €		27.822,79€
Résultat de l'exercice	E001	545,09 €	E002	4.656,27 €
Résultat reporté N-1	E001	31.273,02 €	E002	1.772,70 €
Soit Résultat fin 2018	E001	31.818,11 €	E002	6.428 ,97 €

D = Déficit E = Excédent

Il convient d'affecter les résultats du compte administratif 2018 comme suit :

Résultat d'investissement reporté	E 001	31.818,11 €
Résultat de fonctionnement reporté	E 002	6.428,97 €

# Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

.....

**Point n° 7-1-18** 

Objet : Budget Lotissement Orée du bois II – Exercice 2018 – Adoption du Compte

Administratif et affectation des résultats.

**Rapporteur: Roger TIRLICIEN** 

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

# Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'adopter le compte administratif 2018 qui s'établit comme suit :

Section o	l'Investissement	Section de Fonctionnement
-----------	------------------	---------------------------

Dépenses		51.658,31 €		81.658,31 €
Recettes		17.616,51 €		51.658,31€
Résultat de l'exercice	D001	34.041,80 €	D002	30.000,00€
Résultat reporté N-1	D001	17.616,51 €	002	- €
Soit Résultat fin 2018	D001	51.658,31 €	D002	30.000,00€

D = Déficit E = Excédent

Il convient d'affecter les résultats du compte administratif 2018 comme suit :

Résultat d'investissement reporté	D 001	51.658,31 €
Résultat de fonctionnement reporté	D 002	30.000,00€

#### Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

.....

**Point n° 7-1-19** 

Objet: Budget Lotissement Commercial Pierre BEREGOVOY - Exercice 2018 -

Adoption du Compte Administratif et affectation des résultats.

Rapporteur: Roger TIRLICIEN

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'adopter le compte administratif 2018 qui s'établit comme suit :

	Section d'Investissement		Sec	tion de Fonctionnement
Dépenses		704.222,29 €		704.222,29 €
Recettes		694.552,29 €		704.222,29 €
Résultat de l'exercice	D001	9.670,00 €	002	- €

Résultat reporté N-1	D001	694.552,29 €	D002	9.141,38 €
Soit Résultat fin 2018	D001	704.222,29 €	D002	9.141,38 €

D = Déficit E = Excédent

Il convient d'affecter les résultats du compte administratif 2018 comme suit :

Résultat d'investissement reporté	D 001	704.222,29 €
Résultat de fonctionnement reporté	D 002	9.141,38 €

## Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

------

**Point n° 7-1-20** 

Objet : Budget Cœur de ville – Exercice 2018 – Adoption du Compte Administratif et

affectation des résultats.

**Rapporteur : Roger TIRLICIEN** 

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'adopter le compte administratif 2018 qui s'établit comme suit :

	Section d'Investissement		Sec	tion de Fonctionnement
Dépenses		-€		5.165,04€
Recettes		4.581,74 €		5.321,74€
Résultat de l'exercice	E001	4.581,74 €	E002	156,70 €
Soit Résultat fin 2018	E001	4.581,74 €	E002	156,70 €

D = Déficit

E = Excédent

Il convient d'affecter les résultats du compte administratif 2018 comme suit :

Résultat d'investissement reporté	E 001	4.581,74€
Résultat de fonctionnement reporté	E 002	156,70 €

.....

**Point n° 7-1-21** 

Objet : Budget Bois et Forêts - Exercice 2018 - Adoption du Compte Administratif et

affectation des résultats.

**Rapporteur: Pierre PANAROTTO** 

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'adopter le compte administratif 2018 qui s'établit comme suit :

	Section d'Investissement Section de Fon		tion de Fonctionnement	
Dépenses		862,85 €		88.625,85€
Recettes		- €		41.837,96 €
Résultat de l'exercice	D001	862,85 €	D002	46.787,89€
Résultat reporté N-1	001	- €	D002	69.406,69€
Soit Résultat fin 2018	D001	862,85€	D002	116.194,58 €

D = Déficit

E = Excédent

Il convient d'affecter les résultats du compte administratif 2018 comme suit :

Résultat d'investissement reporté	D 001	862,85 €
Résultat de fonctionnement reporté	D 002	116.194,58 €

Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019

#### Le Maire René DROUIN

.....

**Point n° 7-1-22** 

Objet : Vote des taxes locales 2019 Rapporteur : René DROUIN

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29, L.2312-1 et suivants, L.2311-1 et suivants ;

Vu la Loi n°80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale ;

Vu le Code Général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies ;

Vu les lois de finances annuelles ;

Vu l'état n°1259 portant notification des bases nettes d'imposition des quatre taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2019 ;

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- De fixer les taux de 2019 selon le tableau ci-après

	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Taux de référence 2018	Taux de référence 2019	Produits résultant de la décision du CM
Taxe d'habitation	7 320 000	22,60 %	22,60 %	1 654 320
Taxe foncière sur les propriétés bâties	6 281 000	23,88 %	23,88 %	1 499 903
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	18 600	88,32 %	88,32 %	16 428
	3 170 651			

Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

**Point n° 7-1-23** 

Objet : PARTICIPATION du Budget PRINCIPAL au Budget Pôle de service

Rapporteur: Franck ROVIERO

Vu la nécessité de suivre de manière précise la participation du budget PRINCIPAL,

	BUDGET Pôle de Services		
Recettes de FONCTIONNEMENT			
Article	Fonction	Montant	
74748	421 – L'ESCALE	220.000,00 €	

BUDGET PRINCIPAL		
Dépenses de FONCTIONNEMENT		
Article	Montant	
657363	220.000,00 €	

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle du Budget PRINCIPAL 2019 vers le Budget Pôle de Services 2019 pour le montant suivant :

# Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

**Point n° 7-1-24** 

Objet: Vote du budget primitif 2019 – Budget PRINCIPAL

**Rapporteur: Franck ROVIERO** 

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- De voter le budget primitif de l'exercice 2019 du budget PRINCIPAL comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	4.416.596,17 €	8.826.375,89€
Recettes	4.416.596,17 €	8.826.375,89€

**Point n° 7-1-25** 

Objet: Vote du budget primitif 2019 – Budget annexe: ZAC Froidcul - Les jardins de

Ségolène

**Rapporteur: Roger TIRLICIEN** 

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- De voter le budget primitif de l'exercice 2019 du budget annexe ZAC Froidcul - Les jardins de Ségolène comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	2.975.272,10€	1.864.703,70 €
Recettes	2.975.272,10€	1.864.703,70€

Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN **Point n° 7-1-26** 

Objet : Vote du budget primitif 2019 – Budget annexe : Pôle de services

Rapporteur: Franck ROVIERO

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- De voter le budget primitif de l'exercice 2019 du budget annexe Pôle de services comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	128.627,09€	383.815,20€
Recettes	128.627,09€	383.815,20€

# Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

**Point n° 7-1-27** 

Objet : Vote du budget primitif 2019 – Budget annexe : Pompes funèbres

Rapporteur: Franck ROVIERO

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- De voter le budget primitif de l'exercice 2019 du budget annexe Pompes funèbres comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	33.783,02 €	29.714,91 €

.....

**Point n° 7-1-28** 

Objet : Vote du budget primitif 2019 - Budget annexe : Lotissement l'Orée du Bois II

Rapporteur: Roger TIRLICIEN

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- De voter le budget primitif de l'exercice 2019 du budget annexe Lotissement l'Orée du Bois II comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	2.399.817,23 €	2.490.561,36 €
Recettes	2.399.817,23 €	2.490.561,36€

# Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

\_\_\_\_\_\_

**Point n° 7-1-29** 

Objet: Vote du budget primitif 2019 – Budget annexe: CŒUR DE VILLE

**Rapporteur: Roger TIRLICIEN** 

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- De voter le budget primitif de l'exercice 2019 du budget annexe Cœur de ville comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	5.581,74 €	67.049,50 €
Recettes	5.581,74 €	67.049,50 €

.....

**Point n° 7-1-30** 

Objet : Vote du budget primitif 2019 – Budget Bois et Forêts

**Rapporteur : Pierre PANAROTTO** 

Après avoir entendu les explications données par le rapporteur,

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- De voter le budget primitif de l'exercice 2019 du budget Bois et Forêts comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	39.472,75 €	160.191,67€
Recettes	39.472,75 €	160.191,67€

## Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

------

**Point n° 7-5-31** 

Objet: subvention exceptionnelle au CMSEA

Rapporteur : Virginie CISAMOLO

Par délibération n° 7-10-87 en date du 15.11.2018, le Conseil Municipal, dans le cadre de la convention tripartite signée avec le Conseil Départemental de la Moselle, a octroyé au

CMSEA une subvention de 24 000 €. Pour permettre au CMSEA de bénéficier de la subvention d'un montant de 24 000 € versé par le Conseil départemental de la Moselle, il est impératif que la Ville verse le même montant.

La Ville de Moyeuvre-Grande met à disposition du Club de Prévention un local situé au 21 rue Foch et pour lequel le club verse un loyer de 1000 € par trimestre afin de valoriser l'utilisation de cet équipement.

En contrepartie, et afin de ne pas peser sur les actions menées par cet organisme, nous proposons au Conseil Municipal de verser au CMSEA une aide financière d'un montant de  $4\,000\,$ €.

24 000 € - 4 000 € (loyer) + 4 000 € aide financière = 24 000€ conformément à la convention financière signée en 2018.

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'autoriser Monsieur le Marie à verser l'aide financière de 4 000 € au CMSEA au budget 2019.

## Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

.....

**Point n° 1-4-32** 

Objet : Signature d'une convention avec l'association ARELIA pour la viabilité et le nettoyage de quartiers de Moyeuvre-Grande

Rapporteur: Virginie CISAMOLO

En vertu d'une expérience positive d'entretien du secteur de Froidcul par le chantier d'insertion ARELIA, il est proposé au Conseil Municipal de confier la viabilité et le nettoyage du domaine public à l'Association ARELIA dans le cadre de chantiers d'insertion du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020.

En contrepartie, la Ville de Moyeuvre-Grande versera à l'Association ARELIA, une subvention annuelle d'un montant de 39 106,00 €, dans le cadre des crédits inscrits au titre du Contrat de ville de Moyeuvre-Grande.

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'autoriser M. le Maire à signer une convention avec l'Association ARELIA pour assurer l'entretien de quartiers de Moyeuvre-Grande, tels que définis dans le plan de viabilité et nettoyage du domaine public joint.

Les crédits figureront au budget de l'exercice 2019.

.....

**Point n° 7-5-33** 

Objet : programme d'actions 2019 de la politique de la ville de Moyeuvre-Grande Rapporteur : Virginie CISAMOLO

Le contrat de Ville de Moyeuvre-Grande a pour missions de soutenir les associations travaillant dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

Les priorités 2019 sont :

- L'emploi et la vie économique
- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain
- Soutien aux associations de proximité

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions aux associations partenaires du contrat de ville selon le tableau ci-dessous.

PROJET DE BUDGET 2019		
Service « Politique de la Ville »		
ACTIONS INTERCOMMUNALES 2019		
A.T.A.V.		
° Victimes d'infractions pénales	1 000 €	
° Formation lutte contre les violences faites aux femmes	4 000 €	
<u>EMERGENCE</u>		
° Service de Médiation sociale de voisinage	1 000 €	
ARELIA		
° Equip'Toit	1 000 €	
TRANS'BOULOT		
° Réseau de mise à disposition de véhicules pour les publics en difficulté	3 000 €	
° Préparation à l'inscription au code de la route.	3 500 €	
° Mobiliz tes savoirs	3 500 €	
	17 000 €	
ACTIONS LOCALES 2019		

<u>ARELIA</u>	
° Chantier d'Insertion – Atelier de Quartier - Froidcul	48 554 €
° Chantier d'insertion : Quartiers périphériques centre.	39 106 €
C.I.S.P.D. « Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance »	
Actions ponctuelles	1 000 €
Club de Prévention : CMSEA :	
Ataliara inunas 2010	1 000 €
° Ateliers jeunes 2019 ° Action d'accompagnement et de suivi de jeunes de 12 à 21 ans en grande difficulté	1 000 €
A.S.F. :	
° Première sensibilisation à la langue française	200€
	90 860 €
TOTAL:	107 860 €

\_\_\_\_\_\_

**Point n° 7-5-34** 

Objet : Dossier de demande d'aide financière Investissement 2019 pour l'acquisition de matériel informatique auprès de la CAF de la Moselle

**Rapporteur : Franck ROVIERO** 

Considérant le diagnostic effectué sur le matériel de l'Escale par notre prestataire informatique.

Considérant que suite à ce diagnostic, il s'avère que les ordinateurs du personnel de l'Escale doivent être équipés de Windows 10 et qu'une mise à jour des logiciels Microsoft Office doit être installée.

Considérant que l'ordinateur de la Référente Famille ne permet pas de faire ces changements, et qu'il convient donc d'en acheter un nouveau.

Un dossier de demande d'aide financière pour l'investissement 2019 auprès de la C.A.F a été rédigé et doit être signé par Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide  D'autoriser Monsieur le Maire à signer ce dossier de demande d'une aide financière « Investissement 2019 » auprès de la CAF de la MOSELLE pour l'acquisition de matériel informatique pour l'Escale.

#### Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

Point n° 7-5-35

Objet : Dossier de demande d'aide financière « Investissement 2019 » pour l'acquisition

d'un véhicule 9 places auprès de la CAF de la Moselle

Rapporteur: Franck ROVIERO

Considérant les différentes enquêtes que Le Centre Social et Culturel a mené, et la question de la mobilité a été la préoccupation majeure des habitants du fait de la géographie du territoire et des distances entre les différents quartiers de Moyeuvre-Grande.

Considérant que l'achat d'un véhicule permettra à la fois d'apporter une réponse aux usagers non véhiculés (certains en situation précaire, n'ayant pas le permis, étant isolé ou n'étant pas en capacité de prendre le volant), et à la fois de mettre en place de nouvelles actions directement liées à la famille, la parentalité et les personnes fragilisées.

Cela doit nous permettre de toucher un public qui ne fréquente pas actuellement le centre social pour toutes les raisons invoquées plus haut.

De plus, la Ville souhaite mutualiser l'utilisation du véhicule avec les accueils de loisirs extrascolaires, notamment dans le transport du public jeunes, lors de déplacement sur différents sites d'activités.

# Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer un dossier de demande d'une aide financière « Investissement 2019 » auprès de la CAF de la Moselle, pour l'acquisition d'un véhicule neuf de 9 places.

Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

.....

**Point n° 7-5-36** 

Rapporteur: subventions 2019 aux associations sportives de la ville

Objet: Gérard BARNABA

Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide - D'octroyer les subventions suivantes aux associations sportives de la ville :

	12 20 6 12 0
ULM section foot	13 286,42 €
USF	13 274,32 €
USF (participation pour les fluides)	
Tennis club	
Pétanque Moyeuvre	
Billard Club	
Training Club canin	
Cercle d'Echecs de Moyeuvre	
ULM Vétérans	
ULM Vétérans - Exc. participation au 100ème anniv. de l'ULM.	2 000,00 €
Gym volontaire	400,00 €
Gymnastique sportive de Moyeuvre (AGSM)	
Judo Club de Moyeuvre-Grande	
Karaté club de Moyeuvre-Grande	3 292,00 €
Association Les Archers du Conroy	437,36 €
Association Baek Ho Hapkimudo	300,00€
Orne Self Défense	
Amicale des Chasseurs de Moyeuvre-Grande	300,00€
APPMA (Groupement Vallée de l'Orne et environ)	650,00 €
Total	66 224,06 €

# Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

.....

**Point n° 7-5-37** 

Rapporteur : subvention 2019 aux associations culturelles de la ville

**Objet: Franck ROVIERO** 

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'octroyer les subventions suivantes aux associations culturelles de la ville :

A.S.F	400,00 €
Assoc. ULM Musique	9 900,00 €
Assoc. ULM Musique - Exc. participation achat costumes	
Loisirs et Détente	2 362,00 €
Assoc. Engagés Volontaires	180,00€
UNC	400,00€
Anciens Marins	221,00 €
Fnaca	405,00€
Assoc. Femmes Solidaires	700,00 €
EFIE (entente franco italienne européenne)	400,00 €
Assoc. ASCOMEMO	460,00 €
Cercle d'Histoire de Moyeuvre-Grande	900,00€

Total	22 463,00 €
Association Amonferlor.	1 175,00 €
Association Les Voix-ci, Les Voix-là	500,00€
Assoc. des Amis du Grand Orgue	400,00€
FNATH	270,00 €
Ecole Du chat de Moselle	
Comité de Jumelage	1 000,00 €
Assoc. Anciens combattants de la Vallée de l'Orne	60,00€

\_\_\_\_\_\_

**Point n° 7-5-38** 

Objet : participations et subventions diverses – année 2019

Rapporteur : René DROUIN

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'octroyer une subvention aux associations suivantes :

Amicale du personnel communal	20.000€
Amicale des sapeurs-pompiers	1.600€
C.C.A.S	75.000€

Les crédits figurent au budget primitif de l'exercice 2019.

#### Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

Point n° 5-4-39

Rapporteur : Attribution de compensation dérogatoire d'investissement – Communauté

de Communes du Pays Orne Moselle

**Objet: René DROUIN** 

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle a par délibération du 19 décembre 2018 fixé le montant définitif des attributions de compensation de fonctionnement conformément au rapport de la CLECT précédemment adopté.

Par ailleurs, le Conseil communautaire a également proposé aux communes concernées, en accord avec le rapport de la CLECT, d'instituer une attribution de compensations dérogatoires en investissement. En effet, l'article 81 de la loi de finances rectificative pour 2016 permet d'imputer une partie du montant de l'attribution de compensation en section d'investissement.

Pour la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle cela concerne les travaux d'investissement réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne auquel la CCPOM a transféré sa compétence Assainissement (y compris la compétence eaux pluviales). Seules 6 communes sont concernées, il s'agit d'Amnéville, Clouange, Moyeuvre-Grande, Moyeuvre-Petite, Rombas et Rosselange.

La possibilité offerte par la loi de fixer des attributions de compensation selon cette procédure dite « dérogatoire » se trouve conditionnée par l'adoption de délibérations concordantes du conseil communautaire statuant à la majorité des deux tiers et des conseils municipaux des communs membres intéressées.

Il est proposé de retenir les montants suivants pour l'année 2018 :

COMMUNES	AC INVESTISSEMENT
	DEFINITIVE 2018 (versée par les communes)
AMNEVILLE	68 500,00
CLOUANGE	10 000,00
MOYEUVRE-GRANDE	23 000,00
MOYEUVRE-PETITE	12 000,00
ROMBAS	48 750,00
ROSSELANGE	67 000,00

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'arrêter le montant de l'attribution de compensation dérogatoire d'investissement pour l'année 2018.

#### Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

------

**Point n° 1-4-40** 

Objet : Signature d'une convention de partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle d'une convention de partenariat pour le développement de la lecture publique. Rapporteur : Franck ROVIERO

Considérant le souhait de la Ville de mettre en place un partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle pour l'accompagnement et l'animation de la Bibliothèque Municipale

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec le Conseil Départemental de la Moselle, une convention de partenariat pour le développement de la lecture publique selon 3 axes stratégiques :
  - Axe 1 : Accompagner l'évolution des services sur le territoire

- Axe 2 : Animer et fédérer le réseau départemental,
- Axe 3 : Accompagner les communes et les établissements de coopération intercommunale par des services territorialisés adaptés.

La présente convention est signée pour une durée d'un an à compter de la date de sa signature, et est renouvelable par tacite reconduction pour une durée de 3 années maximum. Elle peut être modifiée ou dénoncée deux mois avant la date anniversaire du renouvellement.

## Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

.....

**Point n° 1-4-41** 

Objet : Signature de la Charte Moselle Jeunesse 2019 – 2021 avec le Conseil

Départemental de la Moselle Rapporteur : Franck ROVIERO

Depuis 2016, la ville de Moyeuvre-Grande s'est engagée dans le projet « Moselle Jeunesse » du Conseil Départemental afin de développer la politique d'animation urbaine en direction des jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Ce partenariat a permis de faire émerger des actions sportives et culturelles adaptées aux besoins des jeunes en travaillant avec diverses associations.

Afin de continuer à développer des actions en faveur de ce public, le Conseil Départemental a défini un cadre d'ingénierie départementale pour une politique jeunesse des territoires. Cette dernière est formalisée dans une Charte départementale pour 2019 – 2021.

#### Le Conseil Municipal A l'unanimité Décide

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la Charte Départementale Moselle Jeunesse 2019 – 2021.

Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN

**Point n° 3-2-42** 

Objet : Cession de la propriété du Barrage de Beth au profit du SVEO Rapporteur : René DROUIN

Considérant que la Commune de Moyeuvre-Grande est propriétaire du barrage de Beth depuis le 7 juillet 1992, qu'elle a acquis auprès d'UNIMETAL SOCIETE FRANCAISE DES ACIERS LONGS.

Considérant que l'ouvrage est situé sur le cours de la rivière Orne, sur la commune de Moyeuvre-Grande, parcelles cadastrées section 16.

Considérant l'étude hydraulique qui conclut que le barrage de Beth n'a aucune utilité dans la lutte contre les inondations et qu'au contraire il a un impact négatif en cas de crue de l'Orne.

Considérant que l'agence de l'eau a informé le SVEO, lors de la réunion du 18 mars 2019, que seul le scénario 1 consistant en l'effacement du barrage de Beth pourrait bénéficier d'une subvention à hauteur de 80 %.

Considérant que la Direction Départementale des Territoires (police de l'eau) a informé le syndicat que les délais réglementaire pour rétablir la continuité écologique sont dépassés depuis le 31 décembre 2017 et que la DDT demande un choix pour le 30 avril 2019 faute de quoi elle serait dans l'obligation d'adresser une mise en demeure de rétablir la continuité écologique.

Le Conseil Syndical du SVEO, lors de sa réunion du 28 mars 2019, a décidé à l'unanimité de retenir le scénario 1 qui consiste à l'effacement du barrage de Beth.

Par conséquent, pour la mise en œuvre de ce scénario par le SVEO, il est indispensable que le Conseil Municipal de Moyeuvre-Grande se prononce sur la cession de la propriété du barrage de Beth au profit du SVEO.

Le Conseil Municipal Par 17 voix pour Et une abstention Décide

- D'autoriser Monsieur le Maire à céder la propriété du Barrage de Beth au profit du SVEO à l'Euro symbolique.

Pour extrait certifié conforme Fait à Moyeuvre-Grande, le 12.04.2019 Le Maire René DROUIN